



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 5 octobre 2017 à 18h00
A Grand Lac

Présents :

AIX-LES-BAINS

Dominique DORD

Pouvoir de Corinne CASANOVA
Départ avant la 1^{ère} délibération
Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS

AIX-LES-BAINS

Renaud BERETTI

AIX-LES-BAINS

Michel FRUGIER

LA BIOLLE

Blandine BELLANCA

BRISON SAINT INNOCENT

Jean-Claude CROZE

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

Nicole FALCETTA

CHINDRIEUX

Marie-Claire BARBIER

Pouvoir d'Olivier ROGNARD

ENTRELACS

Bernard MARIN

GRESY-SUR-AIX

Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER

MERY

Eudes BOUVIER

LE MONTCEL

Jean-Christophe EICHENLAUB

MOTZ

Olivier BERTHET

ONTEX

Jacques CURTILLET

PUGNY-CHATENOD

Jean-Guy MASSONNAT

SAINT OFFENGE

Bernard GELLOZ

SAINT PIERRE DE CURTILLE

Sylvie L'HEVEDER

SAINT OURS

Christian REBELLE

SERRIERES EN CHAUTAGNE

Denise DE MARCH

TRESSERVE

Jean-Claude LOISEAU

TREVIGNIN

Gérard GONTHIER

VIONS

Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET Pouvoir de Claude SAVIGNAC

VIVIERS-DU-LAC

Robert AGUETTAZ

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET

VOGLANS

Yves MERCIER

Absents excusés :

ENTRELACS

Claude GIROUD

DRUMETTAZ-CLARAFOND

Nicolas JACQUIER

CONJUX

Claude SAVIGNAC

Autres présents non votants :

Yves GRANGE

ENTRELACS

Jean-François BRAISSAND

ENTRELACS

Françoise CARON

LE BOURGET DU LAC

Danièle BEAUX-SPEYSER

DRUMETTAZ-CLARAFOND

Frédéric GIMOND

Directeur Général des Services

Laurent LAVAISSIERE

Directeur général adjoint

Christophe PIRAT

Directeur des services à la population

Christophe TOUZEAU

Directeur Pôle Eau

Quentin CLERC

Responsable service Tourisme

Martine REVOL

Directrice de cabinet

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Responsable juridique/assemblées

Eline QUAY-THEVENON

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 septembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 57 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 27 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2017
Exécutoire le : 10 OCT. 2017
Affichée le : 10 OCT. 2017
Visée le : 10 OCT. 2017

AGRICULTURE Reconquête des pâturages – Fermes du Revard Vente de bois

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa compétence « agriculture », et suite à l'implantation de la piste de luge sur l'Observatoire (cette dernière ayant été construite sur environ un hectare de pâturage), Grand Lac a commandé une étude de reconquête de pâturage sur le plateau du Revard auprès du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Cette étude a conclu à la nécessité de reconquérir 6.8 ha afin d'assurer la pérennité des pâturages exploités par le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) « la Ferme du Revard ». Les terrains concernés sont situés sur la parcelle N712, propriété de Grand Lac, sur la commune des Déserts (cf. annexe1).

Afin de procéder aux travaux nécessaires à cette reconquête, une consultation a été lancée intégrant :

- L'abattage des arbres,
- Le débardage,
- L'enlèvement des bois,
- La vente du bois.

Ces travaux, qui seront suivis par l'Office National des Forêts, doivent être réalisés au cours de l'automne 2017. La consultation serait attribuée à l'entreprise COFORET pour un montant de 55 399,20 €. La vente du bois débardé (1 400 m³ de bois) sera effectuée à l'entreprise pour un montant de 64 339,20 €.

Une délibération est nécessaire afin d'approuver la vente de bois précitée à l'entreprise titulaire de la consultation.

La Commission Agriculture, réunie le 5 septembre dernier, a émis un avis favorable à l'engagement de cette opération.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

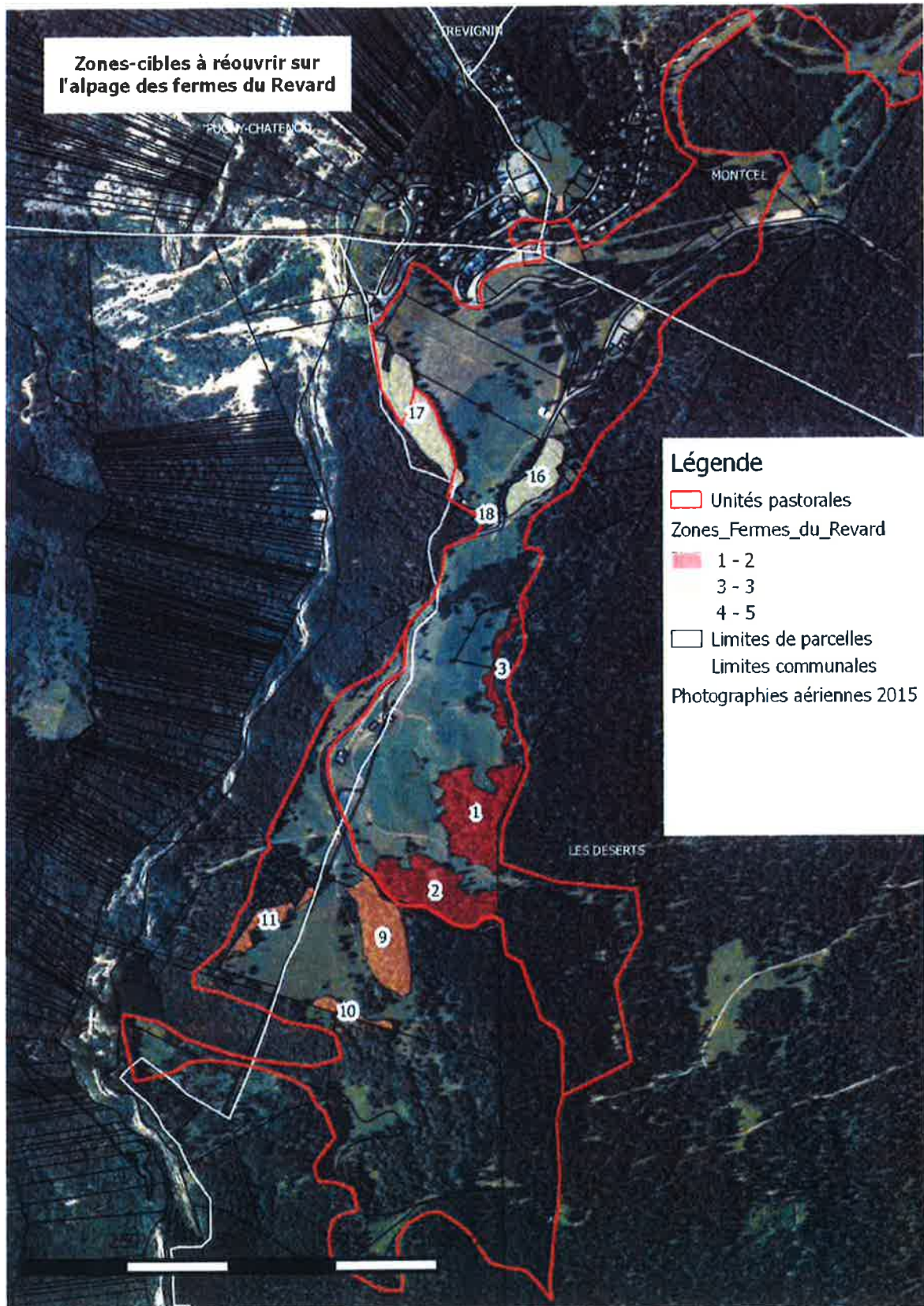
- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE la vente de bois précitée à l'entreprise titulaire du marché pour un montant de 64 339,20 € ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 5 octobre 2017

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Agriculture - Reconquête des pâturages - Fermes du Revard - vente de bois

Date de transmission de l'acte : 10/10/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 10/10/2017

Numéro de l'acte : d2071 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171005-d2071-DE

Date de décision : 05/10/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par themes
8.4. Aménagement du territoire